



## **AGÉAUTAM**

Local 3640

Conseil d'administration

86<sup>e</sup> réunion ordinaire

22 mars 2013

### **Compte rendu de la réunion**

#### **Sont présents**

##### **Noms**

André Régnier  
Doris Dubreuil  
Marc Boulanger  
Nicole Beauregard Desrochers (R)  
Michèle Vaillancourt  
Micheline Lazure  
Francine Clermont  
Francine Mauger  
Germain Lefebvre  
Madeleine Charron  
Louisette Dumas  
François St-Pierre  
Jocelyne St-Pierre  
Madeleine Deneault  
Michel Létourneau  
Diane Robert  
Linda Gorman

##### **Comité**

Beauharnois-Salaberry  
Beloeil  
Boucherville  
Brossard  
Chambly  
Châteauguay  
Dorion  
Haut-Richelieu  
La Prairie  
Les Jardins de Napierville  
Longueuil  
Les Maskoutains  
St-Bruno  
St-Lambert  
Sorel-Tracy  
Varennes  
Vaudreuil

#### **Sont absentes**

Irène Colomb  
Suzanne Dostie

Brossard  
Candiac

La réunion a lieu dans le local 3640 du campus de l'Université de Sherbrooke, à Longueuil. Présidée par Doris Dubreuil, la réunion commence à 9 h 40.

#### **86.00 Accueil ( 9 h 40)**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Elle souligne la présence de deux nouvelles représentantes en l'occurrence, mesdames Louisette Dumas de Longueuil et Linda Gorman de Vaudreuil.

#### **86.01 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Francine Mauger et appuyé par François St-Pierre que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point *Réflexion sur le CA de l'AGÉAUTAM* à 86.12 Varia.

- 86.00 Accueil (9 h 40)
- 86.01 Adoption de l'ordre du jour
- 86.02 Adoption du compte rendu de la 85<sup>e</sup> réunion (9 novembre 2012)
- 86.03 Affaires découlant du compte rendu de la 85<sup>e</sup> réunion ordinaire
- 86.04 Information et correspondance
- 86.05 Rapport financier du trésorier

- 86.06 Mise à jour du Guide de l'administrateur
- 86.07 Table ronde: Mission éducative de l'AGÉAUTAM
- 86.08 Élection des membres du comité de gestion
- 86.09 Demande de révision de la rémunération des personnes-ressources
- 86.10 Politique d'utilisation du site Internet
- 86.11 Mise à jour du cahier de gestion (*Proposition de Marc Boulanger*)
- 86.12 Varia
  - 86.12.1 Chaîne téléphonique
  - 86.12.2 Réflexion sur CA de l'AGÉAUTAM
- 86.13 Prochaine réunion
- 86.14 Levée de l'assemblée

#### **86.02 Adoption du compte rendu de la 85<sup>e</sup> réunion (9 novembre 2012)**

Il est proposé par Madeleine Denault et appuyé par Michel Létourneau que le compte rendu soit adopté.

#### **86.03 Affaires découlant du compte rendu de la 85<sup>e</sup> réunion**

Sans objet.

#### **86.04 Information et correspondance**

\* Du 24 au 29 janvier 2013: échange de courriels entre le Webmestre, le président du comité d'organisation et de programmation de Boucherville et la présidente de l'AGÉAUTAM sur l'alimentation du site Web de l'AGÉAUTAM.

\* le 27 janvier 2013: courriel de Nicole Houle (La Prairie) concernant l'annulation de la conférence d'Alain Bonnier.

\*Le 28 février 2013: lettre du comité AUTAM Varennes invitant la présidente à la commémoration du 15<sup>e</sup> anniversaire de ce comité.

\* Le 1<sup>er</sup> mars 2013: courriel de démission de Monique Jacques comme présidente du comité d'organisation et de programmation de Longueuil et comme représentante de ce même comité au CA de l'AGÉAUTAM.

\* Le 11 mars 2013: extrait du procès-verbal de la réunion du 28 février 2013 du comité d'organisation et de programmation de Longueuil officialisant la nomination de Louisette Dumas à titre de présidente.

\* Le 19 mars 2013: lettre de démission de Ginette Lavigne comme représentante du comité d'organisation et de programmation de Vaudreuil au CA de l'AGÉAUTAM.

La présidente donne ensuite des précisions sur toutes les étapes qui entourent le processus d'une démission et d'une nomination au CA de l'AGÉAUTAM.

Le comité d'organisation et de programmation de Vaudreuil dépose un extrait du procès-verbal de la réunion du 4 mars 2013 de ce même comité nommant Linda Gorman représentante au CA de l'AGÉAUTAM.

#### **86.05 Rapport financier du trésorier**

En caisse le 31 décembre 2012: 12 060.82\$. Le trésorier remet un rapport détaillé des revenus et des dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2012. Il dépose un document qui se veut être un estimé des données financières de la session d'hiver 2013.

#### **86.06 Mise à jour du Guide de l'administrateur**

La mise à jour du Guide de l'administrateur est terminée. Elle était devenue impérative suite aux scissions des comités de Champlain et de Candiac-La Prairie. Un nouveau document est remis au représentant de chaque comité d'organisation et de programmation. L'entente de partenariat avec l'UTA demeure non officialisée. Tous s'entendent pour dire qu'il n'est pas nécessaire de réactiver ce dossier, car l'entente existe dans les faits. Un nouvel organigramme de la *Structure administrative de l'AGÉAUTAM* est présenté par la présidente. Il est accepté par consensus avec l'ajout à la base des *Comités d'organisation et de programmation* (voir Guide de l'administrateur, chapitre II, section 4, page 1).

#### **86.07 Table ronde: Mission éducative de l'AGÉAUTAM**

La *Mission éducative de l'AGÉAUTAM* doit être revue, car elle ne représente pas la situation actuelle. Trois tables rondes sont constituées et des discussions s'ensuivent sur la perception des étudiants concernant les activités de l'UTA et sur la modification de la présente *Mission éducative* qui date de 2002. L'exercice se termine par une synthèse succincte. Une synthèse écrite sera acheminée aux membres du CA (voir document en annexe A).

#### **86.08 Élection des membres du comité de gestion**

Il est proposé par Germain Lefebvre et appuyé par Madeleine Charron que la présidente Doris Dubreuil et le trésorier Michel Létourneau soient les deux représentants de l'AGÉAUTAM au comité de gestion présidé par la directrice de l'UTA. La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **Information sur comité d'orientation**

En 2012, le travail du comité d'orientation a particulièrement porté sur la promotion de l'UTA, les activités pédagogiques et le code de déontologie. En 2013, la formule *table des représentants* sera préconisée.

#### **86.09 Demande de révision de la rémunération des personnes-ressources**

- Attendu que le taux horaire des personnes-ressources à l'UTA n'a pas été révisé depuis novembre 2009
- Attendu qu'au cours des 3 dernières années, l'université de Sherbrooke a dégagé des surplus
- Attendu que les frais facturés aux étudiants de l'UTA sont peu élevés
- Attendu que certaines personnes-ressources refusent dorénavant de se déplacer pour un taux horaire aussi bas que celui offert par l'université de Sherbrooke

Il est proposé par Michel Létourneau et appuyé par André Régner qu'une demande soit adressée à la direction de l'UTA afin que celle-ci étudie la possibilité d'augmenter le taux horaire des personnes-ressources.

#### **86.10 Politique d'utilisation du site Internet**

Il est proposé par Michel Létourneau et appuyé par Germain Lefebvre que la politique d'utilisation du site Internet de l'AGÉAUTAM préconisée par le comité exécutif soit adoptée. La proposition est adoptée à la majorité: 14 pour; 2 contre; 2 absences (voir document en annexe B).

#### **86.11 Mise à jour du Cahier de gestion**

Il est proposé par le président du comité d'organisation et de programmation de Boucherville que le *Cahier de gestion* actuel soit remplacé par un simple document indicatif et qu'un comité ad hoc soit

formé avec le mandat de présenter, à la prochaine réunion du CA, la table des matières dudit document.

Après discussions, la proposition est rejetée. Cependant, il est accepté à la majorité que les membres du comité exécutif soumettent au CA un projet de table des matières pour le dit document.

### **Question de procédure**

La plage horaire prévue pour la réunion étant terminée, la présidente demande l'avis des participants en faisant un tour de table. Sur acceptation de la majorité, la réunion sera prolongée d'une heure.

## **86.12 Varia**

### **86.12.1 Chaîne téléphonique**

Une copie du document *Chaîne téléphonique AGÉAUTAM 2013* a été acheminée à chaque membre du CA.

### **86.12 .2 Réflexion sur CA de l'AGÉAUTAM**

Le président du comité d'organisation et de programmation de Boucherville nous fait part de ses réflexions sur le rôle du CA de l'AGÉAUTAM. Il précise sa pensée en faisant la lecture d'un document qu'il a rédigé et remet en question quelques aspects du fonctionnement du CA (voir document en annexe C).

## **86.12 Prochaine réunion : 17 mai 2013**

### **86.13 Levée de l'assemblée:**

Il est proposé Diane Robert et appuyé par Louise Dumas de lever l'assemblée à 13 h 05. Adopté à l'unanimité.

Madeleine Charron représentante du comité d'organisation et de programmation Les Jardins de Napierville tient à féliciter les membres du comité exécutif pour leur bon travail.

**Jocelyne St-Pierre**

**Secrétaire**

**Doris Dubreuil**

**Présidente**

## ANNEXE A

### 86.07 Synthèse des discussions en tables rondes

1- Pour les étudiants, les activités de l'UTA sont perçues comme un loisir culturel; les comités de programmation doivent donc offrir des cours et conférences qui répondent à ce besoin.

\* Les membres de la table ronde numéro 1 se sont dits *entièrement d'accord*. Par contre, ils considèrent que la définition du mot "loisir" est à revoir.

\* Les membres de la table ronde numéro 2 se sont dits *partiellement d'accord*. Ils allèguent que les étudiants inscrits aux cours et ceux inscrits aux conférences ont des exigences différentes. La notion de "loisir culturel" rejoindrait plus la conception de la clientèle des conférences.

\* Les membres de la table ronde numéro 3 se sont dits *partiellement d'accord (3)*, et *entièrement d'accord (3)*. Pour eux, les activités de l'UTA sont un loisir et un peu plus.

2- Les étudiants de l'UTA souhaitent approfondir leurs connaissances; les comités de programmation doivent donc offrir des cours et conférences qui mèneront l'étudiant vers une plus grande sagesse ou vers un engagement social, politique ou autre.

\* Les membres de la table ronde numéro 1 se sont dits *partiellement d'accord*. En ce qui concerne l'engagement social et politique, ils ont préconisé de favoriser les débats et les échanges.

\* Les membres de la table ronde numéro 2 se sont dits *entièrement d'accord*. Ils suggèrent de remplacer "grande sagesse" par "savoir". Ils émettent un bémol sur l'engagement social et politique.

\* Les membres de la table ronde numéro 3 se sont dits *partiellement en désaccord (1)*, *d'accord (1)*, *partiellement d'accord (3)* et *entièrement d'accord (1)*. Ils préfèrent parler de cheminement personnel et non d'engagement.

3- Les comités de programmation devraient prendre des moyens pour informer les étudiants des grandes questions sociales; leur permettre d'approfondir leur réflexion, de partager des points de vue sur les principaux enjeux qui se posent à l'humanité.

\* Les membres de la table ronde numéro 1 se sont dits *partiellement d'accord*. Aucun commentaire n'a été mentionné.

\* Les membres de la table ronde numéro 2 se sont dits *partiellement d'accord*. Ils reconnaissent l'importance de cette affirmation, mais ne seraient pas favorables à une notion "d'obligation".

\* Les membres de la table ronde numéro 3 se sont dits *partiellement en désaccord (1)*, *d'accord (3)* et *partiellement d'accord (2)*. Ils semblent d'accord en ce qui concerne une partie de la clientèle.

## ANNEXE B

### 86.10 POLITIQUE D'UTILISATION DU SITE INTERNET DE L'AGÉAUTAM:

<http://www.pages.usherbrooke.ca/ageautam/>

Le site Internet officiel de l'AGÉAUTAM est essentiellement un **outil de communication** entre les différents membres de l'Association et une **vitrine** pour les différents comités d'organisation et de programmation faisant partie de l'antenne universitaire de la Montérégie. Il a été mis en place à l'automne 2012 par les membres du comité exécutif et **M. Alain Wagner** a accepté d'en être bénévolement le Webmestre.

Tel que précisé dans le document chap VI section 2 du Guide de l'administrateur: «**Le président** de l'AGÉAUTAM est... chargé des relations avec le public, les médias, les organismes nationaux, les ministères et les autres institutions privées ou gouvernementales.» **Il est donc responsable de la qualité et de la conformité de tout ce qui apparaît sur le site.**

#### Objectifs\*

Pour l'AGÉAUTAM:

- ✓ Faire connaître sa mission, sa structure, ses membres, ses activités, ses informations publiques...

Pour les membres du CA:

- ✓ Retrouver dans la **section privée** divers documents concernant les rencontres du CA et du CE ou outil facilitant sa gestion.

Pour les comités d'organisation et de programmation:

- ✓ Faire connaître leurs membres, leurs activités hors-programmation...
- ✓ Trouver de l'information sur l'Association et sur les autres comités.

Pour les étudiants membres de l'Association et tout internaute

- ✓ S'informer sur la mission, la structure, les membres, les activités, les informations publiques de l'AGÉAUTAM.
- ✓ S'informer sur les activités, annonces publiées par les différents comités d'organisation et de programmation de la Montérégie.

#### Procédure

Seul le ou la représentante au Conseil d'administration peut acheminer des documents ou des photos, vidéos au Webmestre.

#### Qualité du français, responsabilité partagée.

Nous sommes grandement préoccupés de la qualité du français utilisé dans toute communication apparaissant sur le site. À cet effet, **Mme Irène Colomb**, 1re vice-présidente, a accepté de faire la vérification des diverses communications que les différents comités d'organisation et de programmation achemineront.

Cependant, **chaque représentant du CA** qui achemine de la documentation à afficher sur le site **est responsable** de la qualité de ses documents.

#### Balises

Tel que spécifié par la direction de l'UTA:

- ✓ Ne pas dupliquer d'information avec le site de l'UTA.
- ✓ Ne pas afficher de programmation.
- ✓ Pour l'inscription, référer les étudiants au site de l'UTA.
- ✓ Ne pas utiliser le logo de l'UTA.
- ✓ Ne pas afficher de formulaires en ligne.

\* La liste n'est pas exhaustive.

## ANNEXE C

### Réflexions sur le fonctionnement du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM Par Marc Boulanger – Représentant du comité AUTAM Boucherville

Cela fait plus de deux ans que je fais partie du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM. Cela m'a permis de constater la façon de fonctionner de l'organisation. Basé sur mon expérience, sur des discussions avec d'autres personnes ayant de l'expérience dans d'autres organisations ainsi que l'information reçue lors du cours sur la gouvernance des OBNL organisé par la « Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie », je crois que l'AGÉAUTAM mérite que l'on repense la façon de fonctionner du conseil d'administration. Le principal objectif étant d'augmenter la participation des membres du CA et une meilleure gouvernance.

Premièrement je vais parler de mes constatations et ensuite je discuterai de solutions ou de façons différentes de fonctionner dans le CA et terminer par une proposition.

#### Constatations

1. Le comité exécutif se réunit plusieurs fois entre les réunions du conseil d'administration ce qui a comme effet :
  - Deux vitesses de croisière dans le CA (les membres du comité exécutif versus les autres). Les membres du CE ont plus souvent l'occasion de discuter entre eux et de se faire une idée sur les sujets de discussion avant la réunion du CA (6 réunions du CE, 4 réunions du CA)
  - Les décisions sont comme déjà prises par le CE avant la réunion du CA et ce problème est d'autant plus important dû au fait que le CE est constitué de 7 membres correspondant à près de 40% du CA d'où moins de démocratie au sein du CA.
  - Moins d'implication des administrateurs qui ne sont pas membres du CE;
  - Plus grande charge de travail des administrateurs siégeant sur le CE.
2. Le comité exécutif ne se rapporte jamais au CA comme tout mandataire du CA devrait le faire. Chaque comité du CA se doit de rapporter au CA le travail fait par ce dernier. Le comité exécutif se doit de respecter cette règle. Les comptes rendus du CE ne sont pas remis ou présentés au CA s'ils sont produits.
3. **L'article 28 : Rôle du comité exécutif** indique que son mandat est d'assurer la gestion courante des affaires de l'AGÉAUTAM. Je pense qu'au sein de l'AGÉAUTAM, ce sont les AUTAM qui jouent ce rôle au jour le jour ainsi que le secrétariat de l'UTA. L'AGÉAUTAM se préoccupe beaucoup plus des directions à prendre pour l'ensemble (mission, vision, orientations, financement, ...)

#### **Article 28: Rôle du comité exécutif**

Le comité exécutif assure la gestion courante des affaires de l'Association et assume tout mandat que le conseil lui confie par résolution.

4. Coût des réunions du comité exécutif
  - 2011-2012 :  $1\ 084,80 + 319,00 + 831,83 = 2\ 235,63$  \$
  - 2010-2011 :  $776,60 + 363,00 + 368,30 = 1\ 507,90$  \$

Lorsque l'on mandate le comité exécutif, on mandate les 7 officiers du CE ce qui implique des coûts relativement importants.

#### Solutions

1. Le comité exécutif ne devrait se réunir que pour des mandats explicitement donnés par le conseil d'administration comme le stipule le règlement et faire rapport au CA sur le cheminement du mandat.
2. Une plus grande distribution du travail entre les membres du CA par la formation de comités « Ad Hoc » ou permanents auxquels les administrateurs sont invités à participer selon leurs intérêts.

Exemple : Projet de révision du « Cahier de gestion ». Il n'appartient pas au comité exécutif de faire tous les mandats spéciaux.

3. Utiliser le courrier électronique pour prendre des décisions moins importantes.
4. Utiliser le principe de résolutions pour prendre des décisions et ainsi maximiser la productivité du CA.
5. Modifier l'article 27 du document « Constitution et règlements » car le comité exécutif est constitué d'un trop grand nombre de membres et ce nombre nuit à la démocratie au sein du CA.

▪ **Ancienne version :**

Le conseil choisit parmi ses membres ceux qui composeront le comité exécutif et ce, dès la première réunion qui suit l'assemblée générale annuelle.

Le comité exécutif est composé de sept (7) personnes élues, soit d'un (1) président, de deux (2) vice-présidents, d'un (1) administrateur délégué aux affaires administratives, d'un (1) administrateur délégué aux affaires pédagogiques, d'un (1) secrétaire et d'un (1) trésorier.

En cas d'absence ou d'incapacité d'agir d'un membre, ses fonctions peuvent être temporairement déléguées à un autre administrateur.

▪ **Nouvelle version :**

Le conseil choisit parmi ses membres ceux qui composeront le comité exécutif et ce, dès la première réunion qui suit l'assemblée générale annuelle.

Le comité exécutif est composé de quatre (4) personnes élues, soit d'un (1) président, d'un (1) vice-président, d'un (1) secrétaire et d'un (1) trésorier.

En cas d'absence ou d'incapacité d'agir d'un membre, ses fonctions peuvent être temporairement déléguées à un autre administrateur.

6. Modifier l'article 28 du document « Constitution et règlements »

▪ **Ancienne version :**

Le comité exécutif assure la gestion courante des affaires de l'Association et assume tout mandat que le conseil lui confie par résolution.

▪ **Nouvelle version :**

Le comité exécutif assume tout mandat que le conseil lui confie par résolution et l'exécute conformément à l'article 26.